GENERAL AGREEMENT ON TARIFFS AND TRADE

ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE

RESTRICTED

L/1978/Add.1
29 May 1963

Limited Distribution

# AUSTRIAN IMPORT RESTRICTIONS

## List of Imports Liberalized on 1 January 1963

Following its communication of 21 February 1963 (L/1978) the Government of Austria has furnished copies of an English translation of the list of products the import of which from contracting parties was liberalized on 1 January 1963.

One copy of this list is forwarded with this document to the Liaison Officer or Permanent Representative of each contracting party.

---

# RESTRICTIONS A L'IMPORTATION APPLIQUEES PAR L'AUTRICHE

## Liste des produits dont l'importation a été libéralisée à compter du 1er janvier 1963

Donnant suite à sa communication du 21 février 1963 (L/1978), le Gouvernement autrichien a fait parvenir au secrétariat des exemplaires de la traduction anglaise de la liste de produits dont l'importation en provenance des pays qui sont parties contractantes a été libéralisée à compter du 1er janvier 1963.

Un exemplaire de cette liste est transmis avec le présent document au fonctionnaire de liaison ou au représentant permanent de chaque partie contractante.